

ASSEMBLÉE NATIONALE
21 novembre 2014

RÉFORME DE L'ASILE - (N° 2182)

Non soutenu

AMENDEMENT

N ° CL49

présenté par
Mme Tolmont et M. Belot

ARTICLE 15

Au neuvième alinéa, après les termes « Office français de l'immigration » ajouter la conjonction de coordination « et ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel : le nom officiel est « Office français de l'immigration et de l'intégration ».